

DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION PHYTO-VICTIMES DU 29 mai 2026

Première résolution : vote du rapport moral du Président

Il est proposé à l'assemblée générale de voter le rapport moral 2025

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Deuxième résolution : vote du rapport financier et des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Il est proposé à l'assemblée générale de voter les éléments suivants :

- le total des charges s'élève à 594 759 €
- le total des produits s'élève à 595 697 €
- le résultat net comptable 938 €
- les contributions volontaires en nature s'élèvent à 22 943 € (dont 7 776 € de bénévolat et 15 167 € de mécénat de compétence)

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Troisième résolution : vote de l'affectation du résultat 2025.

Il est proposé à l'assemblée générale d'affecter le résultat bénéficiaire de 938 € en report à nouveau

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Quatrième résolution : vote des conventions réglementées

Il est proposé à l'assemblée générale de voter l'absence de convention réglementée

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Cinquième résolution : vote du budget prévisionnel de l'exercice à venir

Il est proposé à l'assemblée générale de voter le budget prévisionnel d'un montant de 464 500 €

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Sixième résolution : vote du quitus aux administrateurs

Il est proposé à l'assemblée générale de donner quitus au conseil d'administration pour la gestion de l'association. Le

« oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Septième résolution : vote des renouvellements et entrées des membres du conseil d'administration

Il est proposé à l'assemblée générale la candidature en tant qu'administrateurs de Sarah GILLET

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Il est proposé à l'assemblée générale la reconduction en tant qu'administrateur de Antoine LAMBERT

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Il est proposé à l'assemblée générale la reconduction en tant qu'administrateur de Dominique BEAUFORT.

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Huitième résolution : Vote du montant des adhésions 2027

Il est proposé à l'assemblée générale :

- de maintenir le montant de l'adhésion des personnes morale à 30 €
- de maintenir le montant de l'adhésion structure à 75 €
- de supprimer l'adhésion étudiant à 5 €

Le « oui » l'emporte à 100% sur le « non » (0%).

Nombres de voix : Oui : 41 | Non : 0 | Ne se prononce pas : 0

Questions diverses

Toutes les résolutions ont été acceptées suivant le détail mentionné.

Le 29 mai 2026

Le Président de séance
Antoine LAMBERT



Le secrétaire de séance
Raymonde CHOISY

